

Motion Guy Gaudard et consorts – Prévention du deal de stupéfiants dans le milieu scolaire

Texte déposé

Au vu de la dégradation et du développement actuel du *deal* de rue, la capitale vaudoise est devenue un self-service de l'achat de stupéfiants.

La politique se doit de réagir à l'échelle cantonale par des mesures de protection de notre jeunesse en lui permettant de consolider son attitude face à l'offre du *deal* de rue.

Dans le domaine des addictions, de récentes études démontrent que la prévention permet d'obtenir une baisse significative de la consommation.

Le PLR propose que les actions de prévention soient renforcées dans le milieu scolaire par la création, notamment, d'ateliers de réflexion directe sur le sujet. Les contenus de ces ateliers ainsi que l'ensemble des actions à mettre en œuvre sont à définir entre les divers acteurs de la prévention tant internes qu'externes, sous l'égide de l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Guy Gaudard
et 35 cosignataires*

Développement

M. Guy Gaudard (PLR) : — Au vu de la dégradation de la situation et du développement actuel du deal de rue, la capitale vaudoise est un self-service de l'achat de stupéfiants. Le PLR estime que la situation est suffisamment grave pour envisager plusieurs dispositions de lutte contre ce trafic. Le PLR propose entre autres que des ateliers de réflexion directs sur le sujet soient organisés, sous l'égide de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). Divers acteurs de la prévention, tant interne qu'externes — éducateurs et médiateurs de rue, par exemple, la Fondation PROFA, la brigade des mineurs, la brigade des stupéfiants — seraient en charge de définir des mesures concrètes pour renforcer l'attitude des élèves face à l'offre du deal de rue. Le PLR se pose sérieusement la question de savoir si, actuellement, l'action du deal de rue est abordée dans les écoles et sous quelle forme. Le deal de rue comprend les pires produits possibles, en quantité et en qualité. Comment se comporte un jeune pour refuser une substance ouvertement proposée, de personne à personne ? Le message est clair, finalement : si tu en veux, en voilà !

Dans le domaine des addictions, de récentes études démontrent que la prévention permet d'obtenir une baisse significative de la consommation. Nous devons mettre en place une stratégie de rejet afin d'apprendre aux jeunes à décliner une offre. Nous devons renforcer l'attitude de nos élèves afin qu'ils soient aptes à refuser et à écarter toute offre de stupéfiant, afin de ne pas se faire piéger par ce commerce. Il faut cesser de banaliser ce trafic en intégrant le risque d'achat de ces drogues. La tentation est grande d'accéder à ce commerce très visible et très toxique. La création d'ateliers, avec scénarios de proposition et de refus, fait partie des propositions du PLR.

La motion, cosignée par au moins 20 députés, est renvoyée à l'examen d'une commission.